

Février 2019

Les causes profondes de migration : *l'exemple de la RD Congo*

Le monde compte aujourd'hui 25,4 millions de réfugiés, 3,1 millions de demandeurs d'asile et 65 millions de déplacés internes¹. En 2017, toute les deux secondes, une personne a été obligée de quitter son lieu de résidence. Les causes évidentes de ces migrations sont la violence, la pauvreté et la quête d'espoir, de liberté, d'une vie meilleure. La migration est trop souvent forcée et synonyme de souffrance. Cette situation doit changer !

Enjeux et contexte

Les élections fédérales belges de mai 2019 doivent être l'occasion d'une prise de conscience des interconnexions qui existent entre différents enjeux et du rôle que nous pouvons jouer ici sur des questions qui nous semblent (à tort) bien souvent hors de notre portée. Elles doivent également être l'occasion d'un tournant décisif dans la politique extérieure de la Belgique, en faveur de plus de cohérence et ceci afin de contribuer à un monde plus juste et en paix.

Proportionnellement à leur population, le plus grand nombre de réfugiés vient de Syrie, d'Afghanistan et du Sud Soudan. La RD Congo et le Burundi, deux pays d'Afrique Centrale liés historiquement à la Belgique, se trouvent également dans ce triste palmarès (respectivement à la 7ème et 10ème position). Nous souhaitons ici prendre l'exemple de la région de l'Afrique Centrale, et plus particulièrement de la RD Congo pour illustrer nos propos.

Il se joue aujourd'hui une tragédie silencieuse et invisible dans ce pays. Le conflit à l'Est de la RD Congo a déjà fait plusieurs millions de victimes. Il est le plus meurtrier depuis la Seconde Guerre Mondiale. Pourtant peu de gens s'en émeuvent. On compte dans ce pays près de 4,5 millions de déplacés internes, ainsi qu'un demi-million de réfugiés. Bien que ces chiffres soient considérables, on a du mal à en prendre la mesure et à percevoir l'ampleur de ce phénomène.

Cette réalité nous semble loin de notre quotidien, ici en Belgique. Car aujourd'hui, on estime que seuls 80.000 congolais environ vivent en Belgique². Les principales raisons de migration avancées par ces personnes sont les études et motifs familiaux (+/-30%) et les conflits (+/-25%)³. Bien que les Congolais soient parmi les nationalités les plus représentées pour les populations originaires d'Afrique subsaharienne présentes en Belgique, ce chiffre reste relativement faible. Cela peut s'expliquer par les difficultés et le coût élevé que représente un tel voyage, réservant ainsi ce « privilège » à des

¹ UNHCR - Figures at a glance (July 2018).

² Tous statuts juridiques confondus (citoyens belges, résidents africains sub-sahariens, demandeurs d'asile, personnes en situation irrégulière). Source : Fondation Roi Baudouin, Rapport – Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais, novembre 2017.

³ Rapport Fondation Roi Baudouin (op. cit.).

personnes issues de la classe moyenne supérieure, voire des milieux aisés⁴. La possibilité de migrer en Europe est loin de la réalité de milliers d'autres Congolais qui sont contraints à l'exil dans leur propre pays ou la région.

Derrière chaque chiffre, il faut se rappeler que se trouve en réalité une personne, un destin, des histoires, des relations, des valeurs, des rêves et parfois trop souvent encore de profondes souffrances. La frontière entre migration volontaire et migration forcée est parfois difficile à tracer. Nous devons avoir le courage de réfléchir en toute objectivité sur les mobiles des migrations au lieu de les incriminer en bloc. Ce n'est jamais sans raison grave qu'on décide de quitter son pays.

Causes profondes des migrations en RD Congo

Les raisons avancées à la base des mouvements migratoires forcés sont multiples, toutefois nous identifions deux causes « profondes », dont découlent d'autres conséquences, sur lesquelles la Belgique peut avoir un impact par le biais de sa politique extérieure.

- *L'exploitation illégale des ressources naturelles comme facteur de pauvreté et d'insécurité*

⁴ Les réfugiés représentent environ 20% des migrants en provenance de la RD Congo en Belgique. Source : Rapport Fondation Roi Baudouin (op. cit.).

La RD Congo est un pays immense qui regorge d'opportunités en raison notamment des innombrables richesses présentes dans son sol. Elle possède, par exemple, la 2ème réserve mondiale en cuivre (avec 10% du total recensé sur la planète) et surtout les plus importantes réserves de cobalt (près de 50 %).

Paradoxalement, c'est pourtant l'un des pays les plus pauvres au monde. Le pays se classe à la 176ème place (sur 188) dans le classement de l'Indice de développement humain⁵ et le PIB par habitant culmine à 499 \$USD par an (en comparaison, il est de 41.096 \$USD en Belgique). La population vit dans des conditions très précaires (en raison notamment de l'absence criante d'infrastructures : routes, électricité, hôpitaux...) et peine à assouvir ses besoins matériels primaires : se nourrir, se loger décemment, avoir un travail générateur de revenus. De plus, ses droits humains les plus fondamentaux, tel que le droit à vivre dans la dignité et en sécurité, sont constamment bafoués.

La présence de nombreuses ressources est à l'origine de divers conflits à travers la RD Congo. Ces conflits engendrent l'instabilité politique, la dégradation de l'environnement sécuritaire ainsi que des déplacements massifs des populations. Les trafics liés à l'exploitation des ressources suscitent des convoitises, au moins 70

⁵ PNUD, Rapport sur le développement humain 2016.

groupes armés sont actifs dans l'Est du pays. Les revenus tirés de l'exploitation illégale des ressources financent leurs activités et entretiennent donc les conflits de la région, contribuant ainsi au contexte d'insécurité et empêchant indéniablement l'installation d'une paix durable. L'exploitation des ressources du pays alimente par ailleurs un système de corruption généralisé en faveur de quelques-uns et au détriment du bien-être de la population congolaise qui ne bénéficie pas des retombées du secteur. Dans ce contexte, l'économie nationale peine donc à se développer.

Transformer cette spirale négative en cercle vertueux est possible. Bien que cette situation soit dénoncée depuis des décennies, les choses évoluent très lentement. Mais il est à présent essentiel d'endiguer les problèmes liés à l'exploitation (illégale) des ressources naturelles congolaises pour que ces ressources, qui alimentent la guerre et l'insécurité, se transforment en opportunité de développement pour le pays et sa population.

➤ ***La mauvaise gouvernance et le non-respect de l'État de droit***

La transition vers une vie politique démocratique est souvent entachée de violences. Le pays a notamment traversé une crise politique de grande ampleur en raison du retard dans l'organisation des élections nationales, initialement prévues en 2016. Le processus long et chaotique qui les a précédées n'a pas manqué de

générer des tensions communautaires, qui ont parfois été exacerbées par les autorités. L'annonce des résultats des élections présidentielles et législatives a suscité de vives controverses. Si le nouveau Président de la RD Congo a dorénavant pris ses fonctions, il ne faut pas négliger les germes de conflits futurs que peuvent représenter des résultats électoraux non consensuels.

Par ailleurs, les insuffisances des actions de l'État, la corruption, la violence et la mauvaise gouvernance sont à l'origine de nombreux maux du peuple congolais. Cette situation ne permet pas de répondre aux enjeux de la résolution des conflits par des mécanismes pacifiques usuels (justice, médiation...). Ce système qui perdure divise les communautés, appauvrit les mécanismes de participation de la population et tend à ne pas poser les droits humains comme pierre angulaire de la société. Ce mode de fonctionnement entraîne un ressentiment de la population vis-à-vis des idéaux constitutionnels, politiques et à l'égard des institutions. Ce ressentiment provoque alors lui-même le recours à la violence, la délégitimation successive des normes et in fine la reproduction de cette logique. L'impact négatif de cette culture de violence sur la vie du peuple, des communautés et spécifiquement sur le tissu social local est souvent négligé.

La Belgique, qui siège dans de nombreuses organisations internationales, doit appuyer auprès de ses interlocuteurs le respect des principes de l'État de droit, le respect des droits humains et de la bonne gouvernance. Elle doit également

accompagner les organisations de la société civile congolaise et soutenir les acteurs de paix locaux pour enrayer ces dynamiques néfastes au développement du pays et au bien-être de la population.

Recommandations politiques

Si la mondialisation réduit les distances et rassemble, elle nous fait aussi bénéficier des ressources et du savoir-faire du bout du monde. Nous sommes tous connectés et interdépendants. Par exemple, la possession d'un smartphone par un citoyen belge, rien que par ses composants, le lie intimement au destin des jeunes creuseurs congolais. Mais si l'interconnexion a ses avantages, elle s'accompagne aussi de responsabilités. Or aujourd'hui, la Belgique, au même titre que d'autres États membres de l'Union européenne, a tendance à se déresponsabiliser. Pourtant nous devrions répondre à notre devoir d'accueil envers les personnes en danger ou les populations les plus démunies. Il en va d'une responsabilité morale, au nom d'une histoire et d'une humanité partagées. Les mouvements de population (interne et externe) font aussi partie de ce phénomène de mondialisation. Ce sont autant de vies humaines en quête d'une meilleure qualité de vie, il convient dès lors de les traiter selon la dignité que leur confère leurs droits humains. Voilà l'enjeu fondamental de toute migration.

Les citoyens belges demandent aujourd'hui à leurs (futurs) décideurs politiques

d'assurer une plus grande cohérence dans les politiques vis-à-vis des pays du Sud – et notamment de la RD Congo, pour enrayer les causes profondes des migrations évoquées ci-dessus. La Belgique a un rôle à jouer dans la restauration de la paix et de la sécurité, notamment dans les régions du Kivu, pour garantir un environnement propice à une vie décente.

Pour cela, ils demandent notamment à la Belgique de :

- Formuler avec plus de cohérence sa (nouvelle) politique extérieure dans la région de l'Afrique centrale afin de contribuer à un monde en paix et plus juste :
 - En augmentant la part de l'aide publique au développement pour atteindre l'objectif de 0,7% du revenu national brut de la Belgique et ce dès 2020 ;
 - En accompagnant la RD Congo dans son processus de démocratisation notamment en soutenant davantage et plus efficacement les organisations de la société civile congolaise qui œuvrent sur le terrain auprès des populations dans une perspective d'autonomisation de celles-ci ;
 - En soutenant et s'engageant plus activement dans les initiatives internationales en matière d'approvisionnement responsable en matières premières (notamment dans le cadre du Règlement de l'Union européenne sur le devoir de diligence⁶ ou le Processus de

⁶ En 2017, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont adopté le règlement

européen pour l'approvisionnement responsable de quatre minerais provenant de zones de conflits

Kimberley)⁷ et dans leur mise en œuvre en Belgique.

Auteure :
Clara Debeve, sur base des
réflexions initiées par les
volontaires du groupe Afrique
centrale de Justice et Paix

ou à haut risque. Le règlement prévoit ainsi l'obligation pour les entreprises européennes intervenant dans la chaîne d'approvisionnement (fonderies, affineries, négociants, banques et fabricants) de veiller à ce que leurs importations d'étain, de tantale, de tungstène et d'or

proviennent exclusivement de sources responsables et ne soient pas issues de conflits.

⁷ Voir notamment : EurAc, Avis à l'attention des entreprises, des États membres et de la Commission européenne, Mise en œuvre du Règlement de l'UE, Mars 2018.